



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire  
de la Commune de  
57600 OETING

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN  
Tél. : 03 87 28 30 80  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr  
Réf. : PR/

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de  
l'environnement concernant  
Rejet des eaux pluviales du centre commercial  
SUPER U- Rue de Sarreguemines  
PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Metz, le 20 mars 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Rejet des eaux pluviales du centre commercial SUPER U**

Ce dossier a été déposé par : la SAS OETING DISTRIBUTION  
14, rue des Noyers à 68280 APPENWIHR

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00036** en date du 20 mars 2013 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER